

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opérations.

CHANGEMENTS INTERVENUS

31 juillet 2023

La société de gestion MYRIA ASSET MANAGEMENT a décidé de procéder à la classification du fonds en article 8 au titre du « Règlement SFDR » (Règlement 2019/2088 de l'Union Européenne concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers)

A l'occasion de son classement en article 8 SFDR, la documentation du fonds CAPITAL PLANETE et des fonds nourriciers, a également été revue afin d'intégrer des éléments de communication sur la prise en compte dans sa gestion de critères extra-financiers.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2022.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2022, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2022 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2022 : 1 035 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
 - 619 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
 - 415 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
 - 820 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 214 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais du fonds maître

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|--|------------------------------------|----------------------------------|
| Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services* | Actif net | 0,90 % TTC maximum |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | 1,25 % TTC maximum |
| Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres) | Prélèvement sur chaque transaction | De 23,92 euros à 35,88 euros TTC |
| Commissions de surperformance | Actif net | Néant |

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 29/09/2023 est de 1,88%.

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2022 - SEPTEMBRE 2023**

OCTOBRE 2022

En octobre 2022, les marchés financiers actions ont connu un rebond massif, notamment sur les deux dernières semaines du mois, soutenus par l'accalmie sur le front obligataire. Sur le plan politique, c'est à nouveau le Royaume-Uni qui a fait la une, avec le record de brièveté au pouvoir établi par la Première ministre britannique Liz Truss, contrainte de démissionner le 21 octobre après le krach obligataire et de change provoqué par son « mini-budget », qui aurait pu mettre au tapis les fonds de pension du Royaume-Uni. Le débranchement, une semaine auparavant, du fusible Kwasi Kwarteng, éphémère ministre des Finances, n'aura donc pas suffi à Mme Truss pour sauver son poste. Elle a ainsi été remplacée par Rishi Sunak qui a été chargé par le roi Charles III de former le nouveau gouvernement. Ces événements n'ont pas été sans conséquences financières, les taux d'intérêt britanniques ayant spectaculairement baissé entre le 14 octobre et la fin du mois de l'ordre de 100 points de base, effaçant ainsi le psychodrame provoqué par Mme Truss. Cette accalmie s'est répandue à l'ensemble des pays développés : le rendement du 10 ans français par exemple, après avoir tutoyé le niveau de 3%, s'est finalement détendu de plus de 30 points de base à la fin du mois, comme pour son équivalent allemand. Ce mouvement n'a d'ailleurs pas été remis en cause par la hausse, certes attendue, de 75 points de base du taux de dépôt de la BCE le 27 octobre dernier.

Aux Etats-Unis enfin, la décrue des taux obligataires a été de 20 points de base, les marchés financiers anticipant une nouvelle hausse de 75 points de base du taux Fed le 2 novembre, ce qui le porterait autour de 4%. Du côté des actions, les marchés ont eu à digérer une avalanche de résultats, de part et d'autre de l'Atlantique. Sans surprise, le ralentissement économique est relativement marqué pour les grandes sociétés technologiques comme Google, Amazon ou Meta, qui ont souffert de budgets publicitaires en baisse ou d'explosion des coûts liés aux développements du Metaverse dans le cas de la maison-mère de Facebook. En revanche, les valeurs du secteur du Luxe ont généralement publié des résultats très supérieurs aux attentes, et ne montrent pas le moindre signe probant de ralentissement de leur activité. Enfin, sans surprise, les grandes sociétés énergétiques, comme TotalEnergies, ont annoncé des résultats trimestriels record, du fait d'un prix du baril relativement élevé, et surtout d'un dollar américain toujours aussi fort contre les principales devises.

En résumé, les marchés financiers ont affiché en octobre un rebond salubre, avec une surperformance des Bourses européennes sur leurs homologues américaines. Ainsi, l'Eurotoxx 50 et le CAC 40 s'adjugent près de 9% de hausse, pour des progressions respectives de 8 et de 4% pour les indices SP 500 et Nasdaq. Seule ombre au tableau, les marchés des actions des pays émergents qui perdent à nouveau plus de 3% en dollar, pénalisés par la volonté du Président chinois, Xi Jinping, réélu pour la troisième fois à la tête de pays, de réguler « les revenus excessifs » pour atteindre l'objectif de « prospérité commune ».

NOVEMBRE 2022

En novembre 2022, les marchés financiers actions ont continué sur leur lancée du mois précédent et ont amplifié leur reprise, considérant que les banquiers centraux étaient en train de gagner leur combat contre l'inflation. Sur le plan politique, les résultats des élections américaines de mi-mandat tant redoutées par les présidents en place ont démontré une grande résilience des démocrates face à des républicains qui n'ont pas pu mettre la main sur le Congrès. En effet, le peuple américain n'a que très partiellement entendu les appels tonitruants de l'ancien Président Donald J. Trump et n'a accordé qu'une courte victoire aux Républicains dans leur conquête de la Chambre des Représentants. En revanche, le Sénat reste aux mains des Démocrates qui gagnent même un siège supplémentaire par rapport à la situation précédente. Par ailleurs, le dernier G20 qui s'est tenu en Indonésie a permis de faire bouger des positions a priori figées quant au conflit russo-ukrainien. Ainsi, le Président chinois Xi

Jinping s'est légèrement rapproché de la vision occidentale et a déclaré s'opposer fermement à une instrumentalisation des produits alimentaires et de l'énergie, ce qui a été interprété comme une critique voilée de l'action du Président russe. Mais c'est sans conteste la faillite de la plateforme d'échange de cryptomonnaies FTX, considérée jusqu'alors comme l'une des plus sûres, qui a fait couler le plus d'encre. L'ampleur du scandale que constitue cette banqueroute est encore inconnue, mais il est d'ores et déjà certain que le fondateur et PDG de FTX a utilisé et perdu plus d'un milliard de dollars appartenant à ses clients pour financer sa propre société Alameda enregistrée aux Bahamas. L'effondrement de FTX est resté néanmoins circonscrit à la sphère des cryptoactifs mais a entraîné des répercussions importantes sur d'autres plateformes de premier plan. En revanche, du côté des marchés financiers plus traditionnels, l'optimisme est toujours de rigueur. Les chiffres d'inflation publiés ont montré des signes d'accalmie rapide tandis que les banquiers centraux américains ont commencé à infléchir leurs discours, mettant du baume au cœur des investisseurs. En conséquence, le rendement du 10 ans français s'est encore détendu de près de 30 points de base en novembre, tandis que son équivalent allemand en perdait plus de 20.

Aux Etats-Unis, la décrue des taux obligataires aura été de plus de 40 points de base tant les marchés semblent jouer la fin prochaine de la normalisation des taux d'intérêt. Du côté des actions, les marchés ont pu à loisir profiter du reflux des taux d'intérêt, de la forte baisse des matières premières, notamment du pétrole, et du retour en grâce de l'euro qui a repris plus de 5% face au dollar. Dans ces conditions, l'Eurotox 50 et le CAC40 s'adjugent respectivement près de 10% et 7,5% de hausse. Aux Etats-Unis, les indices SP 500 et Nasdaq progressent de plus de 4% en dollar, mais font du surplace en euro. Et une fois n'est pas coutume, la palme du retour en force revient aux marchés actions des pays émergents qui rebondissent de près de 15% en dollar sur le mois, bénéficiant largement de l'envolée de près de 30% des actions chinoises dans cette même devise.

DECEMBRE 2022

En décembre 2022, les marchés financiers actions sont violemment repartis à la baisse, pénalisés essentiellement par le maintien d'un discours et d'une politique monétaire extrêmement ferme de la part des principales banques centrales.

Sur le plan politique, la volte-face des autorités chinoises quant à la politique Zéro-Covid a eu des effets mitigés. En effet, la réouverture de la Chine s'est faite sous la pression de la rue, qui n'en pouvait plus des confinements interminables et qui commençait à demander ouvertement la démission du Président à vie. Mais, après que la plupart des gouvernements ont salué cette décision, les failles du système de santé chinois sont apparues au grand jour. Ainsi, alors que la Chine avait impressionné en 2020 avec la construction d'hôpitaux en un temps record (6 jours !) pour faire face à l'épidémie de Coronavirus, c'est désormais l'ensemble des infrastructures hospitalières qui se retrouve submergé par une vague de contamination qui pourrait conduire à près de deux millions de morts d'ici à la fin du mois d'avril. Par ailleurs, on voit fleurir de nouvelles restrictions à l'entrée des pays occidentaux pour les voyageurs chinois, l'efficacité de la vaccination étant pour le moins sujette à caution.

Les marchés financiers ont donc broyé du noir au cours du dernier mois de l'année. Il faut dire que si les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont pu avoir un effet rassurant - on constate une décélération rapide de la hausse des prix à la consommation - les interventions des banquiers centraux ont quant à elles eu l'effet d'une douche froide. Certes, le dernier mouvement de hausse des taux aux Etats-Unis n'a été que de 50 points de base, le taux directeur s'établissant désormais à 4,50%, mais le signal d'un taux terminal de l'ordre de 5% ou plus et surtout d'aucun mouvement de baisse à prévoir sur 2023 ont eu raison de l'optimisme des intervenants. Plus encore, le lendemain, la BCE a aussi annoncé une hausse de son taux directeur de 50 points de base qui s'établit désormais à 2%. Aussi, lors de la conférence de presse de Christine Lagarde, cette dernière a été d'une clarté limpide et a ainsi signifié que le mouvement de hausse des taux était loin d'être fini et que les marchés devaient s'attendre à un taux terminal supérieur ou égal à 3% pour la Zone euro.

En conséquence, les marchés actions ont eu des comportements disparates. En Europe, le CAC et l'Eurostoxx 50 terminent le mois sur des baisses supérieures à 3,8%, mais affichent finalement des reculs limités sur l'année, de l'ordre de -7,4% et -9,5% respectivement. Aux Etats-Unis, les indices SP 500 et Nasdaq chutent plus lourdement avec des baisses mensuelles respectives supérieures à 6% et

rapport au mois précédent (6,5%). Ce chiffre suggère que la désinflation rapide observée ces derniers mois commence à s'essouffler et que l'inflation des services s'avère plus difficile à contenir du fait d'un marché du travail particulièrement robuste. En zone euro, l'inflation s'est élevée à 8,6% en janvier, en ligne avec les attentes. Toutefois, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, est ressortie à 5,3%, dépassant le consensus et en accélération par rapport au mois précédent. Ces données suggèrent que les principales banques centrales devraient poursuivre leur cycle de hausse de taux pour contrôler l'inflation. En conséquence, les investisseurs ont révisé à la hausse leurs anticipations de taux "terminaux", les niveaux culminants des taux directeurs des banques centrales se situant désormais à 5,5% pour la Fed et 4% pour la BCE (contre 5% et 3,5% à fin janvier). De plus, les investisseurs n'anticipent dorénavant plus de baisse des taux directeurs en 2023, ce qui suggère que les politiques monétaires restrictives devraient se maintenir au moins jusqu'à la fin de l'année. Du côté des performances, les chiffres plus élevés qu'attendus de l'inflation et l'éventualité d'un resserrement monétaire plus important ont pénalisé les marchés obligataires. Ainsi, la tendance positive du début d'année sur les rendements des emprunts d'État s'est inversée avec une augmentation des taux à 10 ans de 41 points de base à 3,92% aux États-Unis et de 35 points de base à 3,23% en zone euro. Les obligations Investment Grade ont également subi des pressions sur les prix (-1.5% en euros), les spreads de crédit augmentant légèrement en février. Cependant, les obligations High Yield ont bien résisté en affichant une performance nulle sur le mois. Sur les marchés actions, les actions européennes ont surperformé les actions américaines en février (+1,9% pour le Stoxx 600 contre -2,4% pour le S&P 500), grâce notamment à la bonne performance des secteurs automobiles et bancaires. Enfin, sur le marché des changes, le dollar s'est globalement apprécié et affiche une performance de +2,6% sur le mois face à l'euro à 1,058.

MARS 2023

Contre toute attente, le mois de mars 2023 a une nouvelle fois été le théâtre d'un rebond des marchés financiers actions. Pourtant, tout avait très mal commencé. Si l'annonce, le 9 mars, de la faillite de la Silvergate Bank, spécialisée dans les crypto-monnaies, était passée relativement inaperçue, il n'en a rien été de celle de la Silicon Valley Bank le lendemain. Et, comme si cela ne suffisait pas, le 12 mars, c'était au tour de Signature Bank, elle aussi positionnée sur le créneau des cryptoactifs, de s'effondrer. Ces trois faillites de banques régionales américaines, et donc non systémiques, ont mis en évidence les effets pervers de la déréglementation à l'œuvre pendant les années Trump. Sous prétexte que ces trois banques affichaient chacune un total de bilan inférieur à 250 milliards de dollars, elles bénéficiaient d'une réglementation allégée, ce qui les a sans doute incitées à prendre des risques de financement et de gestion actif passif inconsidérés. Pour éteindre la contagion qui menaçait de se répandre comme une trainée de poudre, les autorités américaines ont donc utilisé les grands moyens : garantie des dépôts illimitée et faillites contrôlées avec vente auprès de repreneurs très rapidement trouvés. Par ailleurs, en un week-end, la Banque centrale américaine a entamé un virage à 180 degrés de sa politique monétaire puisque son bilan, en forte réduction depuis près d'un an, a subitement explosé de près de 300 milliards de dollars pour fournir de la liquidité à court terme.

Si l'Europe de son côté pensait être épargnée, c'est en Suisse que les choses ont mal tourné. Après des années d'errance stratégique, le Crédit Suisse a dû se vendre en un week-end à son rival UBS, constituant ainsi un mastodonte bancaire plus systémique encore que les deux banques prises séparément. Mais cette absorption a aussi entraîné des conséquences réglementaires insoupçonnées : le fait d'invalider la subordination classiquement admise entre les différents types d'investisseurs. En effet, alors que les actionnaires auraient dû perdre l'intégralité de leur apport dans la mise en œuvre de la fusion avec UBS, ce sont les porteurs d'obligations subordonnées dites « Additional Tier 1 » (AT1) qui ont été ruinés, tandis que les premiers se sont vu offrir une maigre compensation de 3 milliards de francs suisses. Ce précédent aura sans nul doute des répercussions sur le marché des AT1 dans le futur.

Ces chocs financiers ont créé une très forte volatilité sur l'ensemble des marchés actions mais encore plus sur les marchés de taux d'intérêt, que ce soit sur la dette gouvernementale ou privée. Pourtant, lorsqu'on analyse les performances du mois de mars, force est de constater que la plupart des actifs affichent des performances en hausse. Ainsi, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 progressent respectivement de 0,8% et de 2%, malgré un secteur bancaire européen en chute libre à -13,5%. Aux États-Unis, où

la crise bancaire ressuscite l'espoir de voir la FED interrompre prochainement son action de remontée de son taux directeur après une nouvelle hausse de 0,25%, le Nasdaq, à forte pondération en valeurs technologiques, s'est lui carrément envolé de 6,7%.

Sur le front obligataire, la volatilité a incité les investisseurs à la prudence, et les obligations gouvernementales ont, elles aussi, fortement rebondi en mars de plus de 2% en moyenne, tandis que les obligations privées à haut rendement ont accusé le coup de la crise mais ne s'affichent qu'en léger recul. Ainsi, la véritable ombre au tableau concerne le marché des Contingent convertibles (AT1) qui dévisse de 16% aux USA et de plus de 6% en Europe sur le mois.

AVRIL 2023

Le mois d'avril 2023 a été très calme sur le front de l'actualité macroéconomique, les réunions des principales banques centrales se tenant au tout début du mois de mai. Les marchés financiers se sont donc concentrés sur les annonces des résultats des entreprises pour déterminer les gagnants et les perdants du premier trimestre.

En Europe tout d'abord, ce sont les résultats des entreprises du secteur de la consommation discrétionnaire qui ont enflammé les marchés actions. Au premier rang de celles-ci, le groupe LVMH avec un chiffre d'affaires largement supérieur aux attentes des analystes, propulsant son Président et Directeur Général Bernard Arnault au rang de première fortune mondiale. Cette performance a également permis de confirmer que la réouverture de la Chine constituait une locomotive alternative à l'économie américaine pour la croissance mondiale. De même, Hermès a impressionné les marchés dépassant pour la première fois de son histoire la barre symbolique des 2000 € l'action et des 200 milliards de capitalisation boursière.

Toujours en Europe, les résultats des banques ont également été salués, les institutions financières profitant à la fois de la volatilité des marchés, notamment obligataires, mais également de la hausse des taux d'intérêt qui commencent tout juste à restaurer leurs marges. Les marchés ont aussi été soulagés par l'absence de contagion de la crise des banques régionales américaines qui a, à la toute fin du mois, précipité la faillite de la First Republic Bank dont les activités de dépôts ont été reprises immédiatement par JP Morgan Chase, selon la procédure désormais rodée mise en place le mois dernier par la Réserve Fédérale américaine et le FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation).

Aux Etats-Unis, les résultats annoncés ont donné lieu à un véritable retour en grâce des valeurs de croissance, si malmenées l'année dernière. Ainsi, Microsoft a vu la valeur de son action s'envoler au-dessus du seuil des 300 \$, un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis plus d'un an. De même, Meta, la maison mère de Facebook, a démontré que sa restructuration à la paille de fer portait rapidement ses fruits : l'action a donc logiquement bondi depuis le début de l'année de plus de 100% affichant une capitalisation boursière de nouveau supérieure à 600 milliards de dollars.

Seule ombre au tableau pour le moment, le secteur des semi-conducteurs, entraîné par les résultats décevants des poids lourds mondiaux que constituent Samsung, Taiwan Semiconductor ou encore STMicroelectronics.

En résumé, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 progressent respectivement de 2,3% et de 1%, malgré le fort repli des semiconducteurs (-14% sur le mois pour l'indice européen). Aux Etats-Unis, le Nasdaq fait du surplace sur le mois tandis que le SP 500 monte de 1,5% notamment grâce aux grandes banques de l'indice.

Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales affichent des taux de rendement marginalement en hausse alors que le crédit de catégorie investissement ou à haut rendement progresse légèrement.

Enfin, sur le mois, l'euro progresse de plus de 1,5% par rapport au dollar et de plus de 4% par rapport au yen japonais.

MAI 2023

Le mois de mai 2023 a été très animé par des considérations politiques et macroéconomiques. Au registre des considérations politiques, le psychodrame triennal américain au sujet du relèvement du plafond de la dette est donc revenu sur le devant de la scène, avec son lot habituel de prévisions cataclysmiques sur ce qui pourrait arriver si jamais Républicains et Démocrates ne trouvaient pas d'accord pour le relever. Cette improbable apocalypse financière n'aura certainement pas lieu, d'autant

qu'au 31 mai, un accord devait être voté à la Chambre des Représentants, ouvrant la voie à un vote du Sénat. Néanmoins, les tergiversations des politiques américains ont provoqué certains remous sur les marchés, comme chaque fois que la dette souveraine américaine tutoie la limite fixée précédemment.

Du point de vue macroéconomique, ce sont bien évidemment les réunions de la BCE et de la FED qui ont retenu l'attention des investisseurs. Aussi, sans surprise, Christine Lagarde a annoncé une hausse de 25 bps de son taux directeur pour le porter à 3.25%, avec le souci de lutter plus fortement contre l'inflation. De son côté, la Réserve fédérale américaine a fait de même, puisque Jerome Powell a signalé quelques jours plus tard que le taux des Fed Funds serait désormais compris entre 5% et 5.25%. Néanmoins, il a également signalé que le cycle de remontée des taux était proche de la fin et qu'une pause pouvait même être envisagée pour permettre de mieux évaluer l'impact de la politique monétaire sur l'économie réelle.

Aussi, au cours des rares semaines intégralement travaillées, les marchés ont été tirillés entre une vision constructive de l'économie mondiale et les craintes d'une récession dans les pays développés assorties d'une inflation supérieure structurellement aux cibles des banquiers centraux.

En conséquence, les marchés actions ont affiché des performances disparates. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 corrigent respectivement de 4,2% et de 2.2%. Il est à noter que le secteur du Luxe européen (-4.85%) a été largement vendu du fait de statistiques d'activité décevantes en Chine. En revanche, aux Etats-Unis, le Nasdaq prend sa revanche grâce aux valeurs technologiques et plus particulièrement aux GAFAM et progresse de près de 6% tandis que le SP 500 ne monte que de 0.4%.

Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales affichent des taux de rendement marginalement en baisse en Europe alors que le crédit de catégorie investissement ou à haut rendement progresse à nouveau. En revanche, le taux à 10 ans américain se tend de 20 bps, et le taux à 2 ans du double.

Enfin, sur le mois, l'euro perd l'intégralité de ses gains sur l'année par rapport au dollar (-3%) mais ne fléchit que marginalement face au yen (-0.75%).

JUIN 2023

En juin, les marchés financiers ont connu des fluctuations importantes en réaction à diverses publications économiques. Tout d'abord, les chiffres d'inflation ont suggéré une décélération des prix dans la plupart des pays développés, ce qui a été perçu positivement. Ensuite, la décision de la Réserve fédérale américaine (FED) de suspendre la normalisation des taux d'intérêt a été bien accueillie par les investisseurs, indiquant une fin proche du cycle de hausse des taux aux États-Unis. La Banque Centrale Européenne (BCE), quant à elle, a augmenté ses taux directeurs de 0,25 %, signalant une poursuite de la hausse en juillet, mais à un rythme moins rapide par rapport aux mois précédents. En fin de mois, les indices avancés d'activité ont suscité des inquiétudes sur la vigueur de l'économie, particulièrement en Europe. En effet, alors que depuis des mois les économies développées de part et d'autre de l'Atlantique semblent être parvenues à un équilibre constitué de croissance économique médiocre mais positive tirée par le secteur tertiaire, d'un marché de l'emploi très robuste grâce ou à cause d'une productivité en baisse, et d'une inflation forte mais en baisse qui redonne des marges de manœuvre aux entreprises, ces indicateurs (PMI) ont révélé une chute surprise dans le secteur des services, ravivant les craintes de récession dans les économies développées.

Malgré ces inquiétudes, les marchés actions ont terminé le semestre à leurs plus hauts niveaux de l'année. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 ont progressé de plus de 4 %, avec une hausse notable dans les secteurs bancaire (+9 %) et automobile (+8 %). Néanmoins, on retiendra le retour en force des short sellers de Gotham City Research qui ont attaqué la société française SES ImagoTag, spécialiste des systèmes d'étiquetage électronique destinés à la grande distribution sur ses comptes et son modèle d'affaires. Sur le mois, le titre dévise de 40 %, mais organise sa contre-attaque.

Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont enregistré une progression de 5 à 7 %, tandis que le Nikkei 225 au Japon a retrouvé son niveau d'il y a 34 ans avec une hausse de plus de 7 %. Sur le marché obligataire, les rendements des obligations gouvernementales ont augmenté d'environ 10 à 20 points de base en Europe et aux États-Unis, tandis que les obligations de catégorie investissement et à haut rendement sont restées globalement stables. Enfin, l'euro retrouve des couleurs sur le mois et progresse de 2% face au dollar et de 6% face au yen.

JUILLET 2023

En juillet, les marchés financiers ont encore été chahutés du fait d'une actualité économique et politique toujours foisonnante. En début de mois, la publication d'indicateurs avancés, ressortis à des niveaux signalant une récession imminente, ont provoqué un véritable trou d'air sur les marchés actions et paradoxalement sur les marchés obligataires d'état qui ont vu leur rendement bondir de 30 points de base sur la période. Mais, rapidement, l'optimisme est revenu grâce à la combinaison de plusieurs facteurs déterminants. Tout d'abord, les chiffres d'inflation publiés, qui sont ressortis conformes aux prévisions en affichant une nette décélération Outre-Atlantique (3% en juin vs 4% en juillet), ont convaincu les intervenants que la Banque fédérale américaine (Fed) était en passe de gagner son combat contre l'inflation. Ensuite, les résultats des poids lourds du secteur de la Technologie américaine, comme Meta (maison-mère de Facebook) et Google, dont les revenus publicitaires ont bondi lors du deuxième trimestre, ont éloigné le spectre de la récession redoutée. Même les nouvelles hausses de taux de la FED et de la BCE ont ainsi été bien accueillies par les marchés, qui ont considéré que les taux terminaux étaient au mieux atteints ou en passe de l'être. Enfin, en toute fin de mois, les chiffres de croissance économique publiés aux États-Unis et en Europe ont démontré la résilience des économies développées. Ainsi, en ce mois marqué par une actualité sociétale extrêmement tendue en France et par le fait qu'après juin, juillet 2023 a été le mois le plus chaud de l'histoire de l'Humanité, les marchés financiers ont une nouvelle fois affiché des niveaux records. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 ont ainsi progressé de plus de 1 %, avec une nouvelle forte hausse du secteur bancaire (+6 %) et un retour en grâce de l'immobilier (+11%). On retiendra de l'actualité des entreprises i) la contre-attaque peu convaincante de la société française SES Imagotag (spécialiste des systèmes d'étiquetage électronique destinés à la grande distribution) aux accusations de Gotham City, le cours de bourse ne reprenant qu'un tiers de la baisse enregistrée et ii) la descente aux enfers de Téléperformance (ancien fleuron du Cac40), dont le cours est désormais en recul de près de 40% sur l'année, après l'ouverture d'une enquête par le ministère du Travail colombien sur les conditions de travail des 42 000 salariés du groupe dans le pays en novembre 2022 et l'annonce d'un avertissement sur ses ventes au second semestre 2023.

Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont enregistré une progression de 3 à 4 %, profitant comme on l'a vu des résultats des entreprises, mais surtout du retour en grâce de titres très délaissés depuis le début de l'année, notamment dans le secteur pétrolier. Sur le marché obligataire, les rendements des obligations gouvernementales ont une nouvelle fois augmenté d'une dizaine de points de base en Europe et aux États-Unis, tandis que les obligations de catégorie investissement et à haut rendement ont globalement progressé. Enfin, l'euro bénéficie toujours du décalage du rythme des banques centrales et remonte encore de près de 1% face au dollar américain.

AOÛT 2023

En août, les marchés financiers ont eu un comportement erratique, principalement influencés par les taux d'intérêt. Sur la première quinzaine du mois, les emprunts d'état occidentaux ont vu leur rendement monter continuellement, sous l'influence de données macro-économiques peu conformes avec une récession imminente et des craintes inflationnistes toujours présentes. Ainsi, de vraies résistances ont été dépassées, le rendement du bon du trésor américain à 10 ans franchissant la barre des 4.25%, tandis que l'Obligation assimilable du Trésor français se rapprochait des 3.30%. Dans ce contexte, les principaux indices ont largement corrigé sur la première partie du mois, perdant jusqu'à 7% par rapport à leur niveau de fin juillet. Puis, la deuxième partie du mois a été consacrée au rebond de l'ensemble des classes d'actifs, notamment obligataires, les opérateurs profitant des rendements affichés par les emprunts d'états dont le risque de défaut est insignifiant comme les États-Unis, l'Allemagne ou la France. On notera que le Symposium annuel de Jackson Hole, lieu de rencontre habituel des Banquiers centraux leur a permis de reprendre la main et de préparer les opérateurs à de possibles nouvelles hausses des taux directeurs, qui dépendront des données publiées. Enfin, la dégradation de la note des États-Unis par Fitch est passée inaperçue sur les marchés. Sur le plan international, les remous géopolitiques ont été nombreux, comme la disparition du patron du groupe Wagner Evgueni Prigojine, et pourtant sans grandes conséquences pour les marchés développés. En

Afrique, après le Niger, c'était au tour du Gabon de subir un coup d'état militaire visant à destituer le président nouvellement réélu grâce à des fraudes massives. Sans surprise, la société Eramet, qui exploite des mines de manganèse au Gabon a lourdement chuté en Bourse à l'annonce de cette destitution, mais sans entraîner d'autres titres. Au cours du mois ont continué de tomber les résultats des sociétés, qui ont parfois été fraîchement accueillis par le marché. Si Apple a fléchi sur des chiffres en dessous des attentes, à la différence de NVIDIA qui continue de flamber, certaines catastrophes ont eu lieu notamment en Europe. C'est le cas d'Adyen, spécialiste du paiement digital, qui a perdu 40% à la suite de résultats très en dessous des attentes. Mais également le cas du danois Orsted, star déchue des énergies renouvelables qui a dû passer une provision pour dépréciation d'actifs de 2.3 Milliards de dollars, due à des problèmes de chaînes d'approvisionnement et de taux d'intérêt en forte hausse qui remettent en question la rentabilité de projets d'éoliennes en mer aux USA. Enfin, sur le front du climat, une large partie de l'Europe et du Maghreb a continué d'étouffer sous des records de température. Dans ce contexte, on retiendra que les marchés actions ont globalement corrigé et terminent le mois sur des notes négatives de près de 4% pour l'Eurostoxx, de plus de 2% pour le CAC 40, et comprises entre 1,5% et 2% pour les marchés américains. Les marchés émergents affichent une plus large correction (-5.6%), entraînés par les actions chinoises (-8.6%) qui pâtissent d'une économie au ralenti et d'un certain nombre de (quasi-)faillites de promoteurs immobiliers. Enfin, l'euro perd près de 1.5% face au dollar américain.

SEPTEMBRE 2023

En septembre, les marchés financiers ont à nouveau tremblé sous la pression des emprunts d'état dont les rendements n'en finissent plus de battre des records. Ainsi, si la Réserve fédérale américaine a fait une pause dans la normalisation de ses taux d'intérêt, laissant son taux directeur inchangé à 5,50%, il n'en a pas été de même pour la Banque centrale européenne. En effet, cette dernière, par la voix de sa Présidente, a une nouvelle fois relevé ses trois principaux taux directeurs de 25 points de base, portant le taux des dépôts à un niveau historique de 4%. Il faut dire que la BCE n'avait que peu de marges de manœuvre lors de sa réunion du 14 septembre, alors que la plupart des pays de la Zone euro ne connaissent pas d'accalmie sur le front de l'inflation, qu'elles soient « cœur », c'est-à-dire hors éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation ou les incluant. Techniquement parlant, le comportement des marchés obligataires de part et d'autre de l'Atlantique nous procure des indications intéressantes pour la fin de l'année : Ainsi, en Europe, les opérateurs sont toujours très nerveux au sujet de la soutenabilité de la dette de certains pays de la Zone euro. En effet, il a suffi que le gouvernement de Georgia Meloni présente un budget jugé trop peu ambitieux du point de vue de la réduction des déficits pour que les taux d'intérêt à 10 ans flambent, entraînant dans leur sillage l'ensemble des rendements des emprunts d'état du vieux continent. A la fin du mois de septembre, le rendement de bon du Trésor italien à 10 ans s'établissait à 4,77%, et affichait un écart par rapport à son équivalent allemand de près de 1,9%.

A contrario, aux Etats-Unis, le scénario découlant de la courbe des taux d'intérêt a violemment changé sur le mois, du fait de la publication de statistiques économiques très surprenantes. Ainsi, les offres d'emploi, bien qu'en baisse depuis quelques mois, restent à un niveau incompatible avec une récession imminente. Par ailleurs, le taux de croissance trimestriel reste finalement assez encourageant compte tenu de l'action de la Réserve fédérale américaine. En conséquence, la différence entre le rendement du taux à 3 mois et celui à 10 ans s'est considérablement réduit sur le mois, ce qui implique que les marchés parient de moins en moins sur une récession mais penchent pour un atterrissage en douceur de l'économie américaine. En tout cas, le psychodrame récurrent sur un éventuel shutdown de l'administration américaine résolu in extremis au détriment de l'aide à l'Ukraine n'a eu aucun effet visible.

Sur le plan international, l'effervescence géopolitique continue avec les suites du coup d'état au Niger, qui a conduit le gouvernement français à rappeler son ambassadeur en France, mais également avec l'anéantissement en moins de 24 heures de la République du Haut-Karabakh qui cessera d'exister au 1er janvier 2024. Il est à noter que la crédibilité de la diplomatie de l'Union européenne est mise à rude épreuve par cette guerre éclair menée par l'Azerbaïdjan, puisque ce pays s'est substitué à la Russie

pour l'approvisionnement de l'Europe en hydrocarbures. Toutefois, ces évènements n'ont eu aucune incidence sur l'humeur des marchés financiers.

Dernier point, sur le front du climat, des records de température ont une nouvelle fois été battus en Europe, ce qui engendre des tensions sur les nappes phréatiques. Ce phénomène commence à être préoccupant alors que l'automne tarde à s'installer.

Dans ce contexte, on retiendra que les marchés actions ont à nouveau corrigé et terminent le mois en berne. Ainsi, l'Eurostoxx et le CAC affichent des baisses de l'ordre de 2,5%, et comprises entre 5% et 6% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents affichent une moindre correction 3%.

Enfin, l'euro perd à nouveau 2,5% face au dollar américain du fait de l'intransigeance de la Réserve fédérale sur la lutte contre l'inflation.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2023, le fonds a réalisé une performance de 13,66% sur 12 mois, contre 12,84% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP CAPITAL PLANETE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CAPITAL PLANETE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE



CAPITAL PLANETE

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 99 991 701,06 | 89 523 850,18 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 99 991 701,06 | 89 213 550,18 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 99 991 701,06 | 89 213 550,18 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 310 300,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 310 300,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 85 610,20 | 10 226 430,27 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 85 610,20 | 10 226 430,27 |
| COMPTES FINANCIERS | 26 475,69 | 888 226,98 |
| Liquidités | 26 475,69 | 888 226,98 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 100 103 786,95 | 100 638 507,43 |

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|------------|--------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Options | | |
| DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775 | 0,00 | 1 010 391,90 |
| DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425 | 0,00 | 3 945 339,80 |
| DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800 | 0,00 | 1 279 829,74 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010921452 - Part CAPITAL PLANETE : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| <i>Part(s)</i> | <i>Affectation du résultat net</i> | <i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i> |
|-----------------------|------------------------------------|--|
| Parts CAPITAL PLANETE | Capitalisation | Capitalisation |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|---------|------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 JPY | | Devise 3 | | Devise N Autre(s) | |
|--|-----------------|-------|-----------------|------|----------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 37 216 245,17 | 37,36 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 19 126,33 | 0,02 | 7 349,36 | 0,01 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 29/09/2023 |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Rétrocession de frais de gestion | 7 644,34 |
| | Autres créances | 77 965,86 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 85 610,20 |
| DETTES | | |
| | Frais de gestion fixe | 150 749,77 |
| TOTAL DES DETTES | | 150 749,77 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -65 139,57 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/09/2023 |
|---------------------------------------|------------|
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 909 502,26 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,90 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/09/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/09/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 29/09/2023 |
|-----------------------------------|--------------|---------------------------------------|----------------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 19 326 512,40 |
| | FR0013300217 | MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | 1 415 090,40 |
| | FR0013028339 | MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE | 10 626 888,00 |
| | FR0011351659 | MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE | 5 016 270,00 |
| | FR001400FMX5 | UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M | 2 268 264,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 19 326 512,40 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 30/09/2019 | 30/09/2020 | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 |
|---|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| Actif net en EUR | 55 761 773,75 | 75 865 311,09 | 109 983 504,30 | 92 116 878,87 | 99 618 630,92 |
| Nombre de titres | 351 787,6781 | 431 957,6781 | 514 550,6781 | 548 755,6781 | 522 122,6781 |
| Valeur liquidative unitaire | 158,50 | 175,63 | 213,74 | 167,86 | 190,79 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -2,98 | 2,48 | 11,89 | 16,85 | 2,98 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -1,66 | -1,54 | -1,90 | -1,84 | -1,66 |

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable